ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites - Gendarmerie

Question écrite n° 18355

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes de l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie dans le cadre de la prochaine réforme des retraites. Les personnels et retraités de la gendarmerie craignent en effet de voir aligné le régime des retraites de la gendarmerie sur celle de la police. Pourtant, cette remise en cause du statut de militaire pour les forces de gendarmerie serait une remise en cause des fondements et de l'histoire de la gendarmerie. Une telle remise en cause serait également un très mauvais signe adressé à tous les gendarmes alors qu'ils sont un maillon essentiel de la police de sécurité du quotidien. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quelles dispositions le Gouvernement entend prendre sur ce sujet à l'occasion de la prochaine réforme des retraites.

Données clés

Auteur : M. Gilles Lurton
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18355
Rubrique : Gendarmerie
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Retraites et santé au travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 avril 2019, page 2925
Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)